

Les gamineries de l'intendant Poivre
Le 10 février 1772 – M. de Courcy au ministre.

Un document des Archives Nationales. A.N. Col C/4/31, f°324.

M. de Courcy est commissaire général de Marine. Il a été envoyé à l'Isle de France pour pouvoir suppléer à une éventuelle incapacité de Pierre Poivre. Proche du chevalier Desroches, il est un farouche opposant de l'Intendant.

=====

A l'Isle de France le 10 février 1772

Monseigneur,

Je ne crois pas pouvoir me dispenser d'avoir l'honneur de vous prévenir que le jour de l'arrivée du vaisseau particulier *le Bruny* qui mouilla dans ce port le 17 novembre dernier, M. Poivre fit répandre dans le public qu'il avait obtenu de vous, Monseigneur, la permission de passer en France, et qu'il allait sur le champ en profiter. Cette nouvelle, comme on s'en était flatté, vint bien vite jusqu'à moi. Je répondis aux gens que M. Poivre l'avait rapporté, pourrait en parler, que je n'en croyais rien, que je ne souhaitais pas que cela fut vrai, et que je désirais au contraire qu'il resta longtemps dans la colonie. Deux jours après, M. Poivre dit hautement qu'il venait de trouver dans ses paquets une lettre de vous, Monseigneur, par laquelle vous lui demandiez de rester encore deux ans à l'Isle de France, que le bien du service du Roi l'exigeait, que Sa Majesté lui saurait gré de ce sacrifice, et que vous, Monseigneur, lui tiendriez compte de cette marque de son zèle, s'il ne voulait pas revenir en France prendre le repos dont il avait sûrement besoin. M. Poivre ajouta qu'à des choses pour lui honorables et si flatteuses, il ne pouvait pas s'empêcher de rester encore 2 ans à l'Isle de France, et qu'ainsi il ne pensait plus à partir. Cette nouvelle à laquelle on ne s'attendait pas fit un effet fort extraordinaire : depuis ce moment, Monseigneur, M. Poivre a repris son service, l'a repris si bien que je n'ai absolument rien à faire, à peine même me parle-t-il. Il ne me communique ni projet ni chose quelconque ; au moyen de quoi je ne suis rien à l'Isle de France. Le mal cependant s'accroît et les dépenses se multiplient à l'infini. Le service de la marine sans règle est bouleversé, et j'ai la douleur de ne pouvoir apporter aucun remède. Les gens d'honneur et recommandables par leur état, et par leur naissance me plaignent et Messieurs les Commissaires et sous-Commissaires de la Marine qui servent ici et qui ont pour moi, j'ose vous l'assurer Monseigneur, beaucoup d'amitié et de confiance, en gémissant sur leur sort, avouent que le mien est de toute façon on ne peut pas plus désagréable. Je ne m'attendais pas à éprouver tant de peines et de mortifications. Comme j'ose croire que vous me voulez toujours du bien, vous m'en donneriez une preuve bien sensible en me faisant expédier sur le champ l'ordre de mon rappel. Je vous demande à mains jointes de m'accorder cette grâce. J'en serai pénétré de reconnaissance.

Je suis avec un très profond respect,

Monseigneur,

Votre très humble et très obéissant serviteur.

Courcy

* * *